

La CBFA sous le feu nourri de la critique

Peut-être très active ces derniers jours, la CBFA n'en est pas moins critiquée de toutes parts, pour n'avoir pas pu déminer la crise à temps. Karel Van Miert à la télévision flamande, partis socialistes et écologistes à la Chambre... On semble redécouvrir cette institution pourtant renforcée au lendemain de la vague de scandales qui s'est emparée des sociétés cotées à la fin des années 1990.

Pour Mischaël Modrikamen, avocat spécialisé qui défend les intérêts des communes dans le dossier Dexia, le comportement du gendarme du marché est critiquable à plusieurs égards. Et depuis plus longtemps que ces derniers jours puisqu'il a permis, dans le cas de Fortis, « des investissements extrêmement importants dans des produits structurés à risque, puis laissé la banque réaliser une acquisition dont elle n'avait manifestement pas les moyens. Puis une augmentation de capital à 15 euros le titre, qui forçait la main aux actionnaires ». Or « la CBFA a des moyens de pression, elle a été consultée sur ces opérations ».

Pour l'avocat, c'est « tout le problème d'un reporting précis et détaillé mais qui ne donne pas de vue sur l'ensemble des activités d'une banque ». Et « quand je vois la violence avec laquelle les petites entités, comme les sociétés de Bourse, tombaient au moindre faux pas alors qu'on allait voir Lippens et Miller comme des bourgmestres au mi-

lieu du village, je me dis que les relations de la CBFA avec les grands banquiers manquaient de brutalité ». Il faut en tout cas « revoir drastiquement le contrôle des banques », selon lui.

Pour le CRIOC (Centre de recherche et d'information des organisations de consommateurs), des « enseignements doivent être tirés », notamment en terme de régulation des marchés. « L'injection d'argent public ne peut se concevoir sans un contrôle rigoureux de l'affectation de l'argent des consommateurs », a souligné le CRIOC. Il convient également, poursuit le centre, « de s'interroger sur le fonctionnement de la Commission bancaire, financière et des assurances (CBFA) et de la représentation des consommateurs en son sein ».

Selon l'organisation, cette représentation actuellement inexistante doit évoluer « de sorte que le chien de garde ne fasse pas qu'aboyer, mais puisse le cas échéant mordre la dérégulation financière outrancière en temps de crise ».

Le président du PS a quant à lui exigé que certains, dont la CBFA, rendent des comptes. « La manière dont les choses se sont produites est scandaleuse, il doit y avoir une enquête », a martelé Elio Di

Rupo, selon qui le gendarme du marché a fait preuve d'errements en matière de contrôle et d'alerte, un rôle qui lui revient alors que dans d'autres pays, ce rôle est dévolu à la banque centrale.

Enfin Deminor, qui a fait part de ses inquiétudes dès la mi-juillet à la CBFA concernant Fortis, appelle à un renforcement du rôle de l'institution de contrôle et à la mise sur pied d'une commission d'enquête parlementaire pour comprendre ce qui a amené les banques à utiliser des produits hautement risqués dans la gestion de leurs actifs. Par ailleurs, le consultant allié à Test-Achats réclame une révi-

sion des règles de gouvernance des banques afin que celles-ci gèrent mieux l'argent des épargnants, avec des produits qu'elles maîtrisent. ◇



Photo Jerry De Brie